

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 42

**Artikel:** A propos des cadets  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196494>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

**Le costume semi-masculin.**

Les dames qui vont en bicyclette, et tout particulièrement celles qui portent le costume semi-masculin, doivent un beau cierge à M. Francisque Sarcey, car il a très spirituellement pris leur défense dans un long article publié par le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, il y a quelques jours, et dont nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu. — C'est un vers de Juvenal, qui lui est tombé par hasard sous les yeux, qui l'a amené à traiter ce sujet, vers dont il donne ainsi la traduction : « Quelle pudeur pouvez-vous attendre d'une femme qui porte culotte ? »

Et il s'est demandé si le costume porté par les dames bicyclistes, pour pédaler plus à leur aise, est si impudique que cela, et s'il est vrai de dire que la femme qui l'endosse a perdu toute pudeur. Ce n'est pas là, nous semble-t-il, le sentiment du célèbre écrivain. Après avoir cité plusieurs exemples des critiques et même de l'indignation que ce costume soulève chez certaines personnes, il se livre à des réflexions laissant entrevoir que la culotte de la bicyclette ne tardera peut-être pas à passer dans l'usage et que la morale ne s'en portera pas plus mal. Il fait remarquer, entre autres, qu'au point de vue moral, le port du costume semi-masculin aura très probablement un résultat tout autre que ne le font supposer les prévisions des gens qu'il scandalise ; car la jupe est finiment plus suggestive que la culotte. C'est Musset qui l'a dit avec sa bonne grâce ordinaire :

Lorsque l'on voit le pied, la jambe se devine.  
Et tout le monde sait qu'elle a le pied charmant.

M. Sarcey admet, il est vrai, que la nouveauté du spectacle a peut-être, pour l'heure, quelque attrait pervers ; mais quand le piquant de la nouveauté aura disparu, les femmes auront, à ce costume, perdu singulièrement de leur prestige aux yeux de l'homme : c'est alors que les gens, aujourd'hui indignés, pourront se frotter les mains.

Personne, au reste, n'y prendra plus garde, ajoute en terminant M. Sarcey, et déjà même, parmi l'inavaisemblable foule des bicyclistes, nombre de jeunes femmes et de jeunes filles n'éprouvent plus ombre d'embarras ni de gêne à se mettre en culottes. Elles n'y font pas attention ; elles courrent les grandes routes avec leurs maris ou leurs frères, et rentrées à la maison, elles reprennent tranquillement le vêtement de leur sexe et n'en sont pas moins des femmes charmantes, pleines de délicatesse et de grâce, pour avoir été jouer durant quelques heures un rôle de garçonnères. On les étonnerait toutes si on leur appliquait, en leur traduisant, bien entendu, le vers de Juvenal :

*Quem præstare potest mulier braccata pudorem?*

**L'éclairage et le feu au Théâtre.**

Tel est le titre d'un article de la *Revue bleue*, qui contient d'intéressants détails historiques sur les théâtres. A l'occasion de la reprise de la saison théâtrale, nous pensons qu'ils seront lus avec intérêt.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

« D'après la liste des sinistres survenus depuis trois siècles dans les théâtres, c'est Londres qui a été le plus éprouvé, 37 incendies ; puis arrivent Paris, 34 ; New-York, 30 ; San-Francisco, 27 ; Philadelphie, 21 ; Boston, 24 ; Bordeaux, 7.

» Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, des religieux, recollets ou capucins, étaient chargés de protéger contre l'incendie les salles de spectacles. Au dernier acte de *Don Juan*, de Molière, lorsque le séducteur s'engloutissait dans les flammes, les capucins attentifs se tenaient dans la coulisse, portant au bout d'un bâton de larges éponges trempées d'eau, pourasperger, en cas d'alerte, les acteurs, les costumes et les décors.

» L'éclairage ne fit que de lents progrès. Au dix-septième siècle, la salle n'était éclairée que par les chandelles de gros lustres établis sur la scène. Plusieurs fois, dans la soirée, les « moucheurs » descendaient les lustres et coupaien les mèches avec une dextérité qui provoquaient souvent les applaudissements du public. Heureux temps où l'on s'amusa dans les entr'actes ! L'huile fit, en 1720, son apparition au Théâtre-Français, où elle devait régner jusqu'en 1787. Mais, à l'Opéra, les chanteurs — déjà difficiles à vivre — se plaignirent de la fumée et demandèrent des bougies. Les quinquets furent inaugurés à la première du *Mariage de Figaro* ; comme l'huile tombait sur les spectateurs, on dut attribuer les places du centre aux claqueurs, qui prirent de là le nom de « chevaliers du lustre ». Lorsque, en 1821, on décida d'employer le gaz à l'Odéon, toutes les femmes protestèrent contre cette « trop vive lumière », qui faisait « durcir les traits, pâlir le teint, rougir les yeux ».

» L'électricité a, depuis, rencontré les mêmes résistances ; elle a fini cependant par s'imposer ».

**Fausse économie.**

Je viens de glaner à votre intention, dans le *Journal de Lausanne*, du 31 mars 1792, la lettre qu'on va lire et qui aurait tout naturellement trouvé sa place dans le *Conteur vaudois*, lorsqu'une de vos aimables lectrices posait, il y a quelque temps, dans cette feuille, la question suivante : « Quel est le meilleur moyen de retenir les maris à la maison, le soir ? »

Ma communication vient donc un peu tard, mais je vous engage néanmoins à la publier pour l'éducation de certaines épouses qui, loin de chercher à retenir leurs maris à la maison, semblent au contraire faire leur possible pour les éloigner. Et cette manière de faire ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il y a plus de cent ans que cette lettre est écrite. La voici.

*Lettre d'un honnête artisan.*

Monsieur le rédacteur.

Il est un genre d'économie contre lequel je vous supplie de vous élever ; c'est celui où la personne qui en est animée, je devrais dire qui en est affligée, ne voit absolument que l'objet sur lequel elle veut économiser. Je jouerais quelquefois aux cartes avec ma femme et mes filles aînées, nous passerions tranquillement les soirées ensemble, mais je voudrais que notre table fut éclairée de deux chandelles. Ma femme s'obtine à ne nous en donner qu'une, encore une de celles de dix à la livre ; sa lumière faible et sombre m'endort, me donne de l'humeur, et je préfère aller passer ce temps dans mon Cercle, où il est bien rare que je ne dépense la valeur de deux ou trois chandelles.

Veux-je me procurer quelque bagatelle, quelque nouveau meuble, elle ne se fie point à moi pour en

faire l'acquisition ; elle sort un jour, deux jours, trois jours de suite pour le même objet ; elle visite toutes les boutiques, tous les magasins, l'obtient à quelques batz meilleur marché que je ne l'aurais payé, mais notre servante, pendant les absences de ma femme, a cassé une douzaine de tasses, a employé le double de beurre qu'on en consomme ordinairement chez moi ; elle a maltraité mes enfants, etc., etc.

L'été passé, j'étais à la campagne depuis quelques jours, avec mon épouse ; il faisait excessivement chaud ; nos affaires nous rappelaient chez nous et je proposai de donner une vingtaine de batz à un paysan du voisinage pour qu'il nous conduisît à Lausanne, sur un char à banc ; ma femme s'y opposa vigoureusement ; ami de la paix, je me soumis et nous nous acheminâmes à pied.

De retour, j'eus une migraine affreuse, j'eus des boutons d'échauffement par tout le corps ; mon épouse eut de violents maux de reins, puis une fausse pleurésie. Nous fûmes au lit pendant une quinzaine de jours ; le compte seul de l'apothicaire (que par parenthèse je lui dois encore) se monta à quatre Louis, sans parler de celui du médecin, de ceux qui nous veillèrent, etc., etc.

Tous les jours, ma femme se brouilla avec des gens qui, selon elle, lui font payer un sou, deux sous de plus qu'ils ne devraient, et qui pourtant étaient toujours prêts à nous rendre de grands services. A-t-elle laissé tomber un demi-creutzer en faisant son compte avec la servante, il n'est rien dans l'univers qui doive plus fixer son attention que sa recherche ; les soins du ménage en sont négligés ; elle s'étend sur le plancher pour chercher, elle sait, elle use ses tabliers, ses jupons, que sais-je encore. Elle ne trouve pas, prend de l'humeur, s'agit contre sa servante, se fâche contre ses enfants ; tout le reste du jour ma maison est en guerre. Mais ce n'est pas tout, le rôti est brûlé, la soupe verte, le chat mange le lait et la servante, irritée, casse, brise tout dans la cuisine.

Je vous ennuierais, Monsieur, si je vous racontais tous les maux que la prétendue économie de ma femme me cause ; il suffira de vous dire que non seulement elle m'empêche de prospérer, mais encore qu'elle me conduit à ma ruine. J'ai cru rendre service à la société en dénonçant dans votre journal ce genre d'économie, fausse sœur d'une vertu dont je fais le plus grand cas.

Chères lectrices, reconnaîtrez-vous dans le tableau qui précède la ménagère économie, telle que l'avait peut-être rêvée son mari ? Y voyez-vous l'idéal de la femme ?

Modeste en ses désirs et simple dans ses goûts, Qui met tout son bonheur à plaire à son époux ?

Allons, aimables lectrices du *Conteur*, allons, très judicieuse Madame Desbois, exprimez-nous sincèrement votre opinion sur le genre d'économie signalé, et les descendants de « l'honnête artisan » vous béniront. G. T.

**A propos des cadets.**

On nous écrit de Lausanne :

Ancien élève de l'*Ecole moyenne et industrielle de Lausanne*, j'ai lu avec le plus grand intérêt les deux articles de M. Cuénoud, sur l'origine et le développement de cette institution. Ayant assisté à la fête du 25 septembre, j'ai pris note de quelques passages du discours d'ouverture de notre président de fête, et tout

particulièrement de ceux qui ont trait à la suppression du corps des cadets, suppression que je regrette amèrement et bien d'autres avec moi. Vous me feriez plaisir en voulant bien les reproduire. Les voici :

Mes chers camarades, vieux et jeunes, vieux surtout, notre fête est bien la *Fête du Bois* de l'automne : automne de l'année, automne de la vie ! Mais l'automne a aussi son soleil, et, dans ce jour, la Providence a voulu que nous l'ayons sur nos têtes autant que dans nos coeurs. Nous en sommes doublement joyeux.

Chère Fête du Bois du printemps que nous avons voulu revivre, nous ne pouvons passer sans te donner un mot de souvenir. Peut-être que cette gracieuse fête que nous ont laissée des générations disparues, va-t-elle disparaître aussi après le corps des cadets... Sans cadets, sans uniformes, sans musique, sans canons, que serait la Fête du Bois !

Permettez à un ancien cadet, un père de famille, de déplorer la fin de cette institution, que personne n'a autorisé n'a défendue et dont la plupart d'entre nous conservent un touchant souvenir.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour manifester nos regrets à cet endroit que nous nous sentons entourés de coeurs battant à l'unisson et que nous pouvons nous autoriser de l'opinion de M. le Chef du Département de l'Instruction publique.

Parce que l'institution des cadets a quelque peu manqué son but, parce qu'on n'a pas réussi à en tirer tous les résultats utiles, on a prétendu que son esprit était mauvais, qu'elle n'avait plus ni de raison d'être ni de partisans. Ces partisans existent cependant, et ici, parmi les-vieux qui ressentent encore les impressions de la jeunesse, qui se voient encore dans leur premier uniforme, ils sont en grosse majorité.

Et parmi les élèves actuels, cette majorité se retrouvera aussi, quoiqu'en dise — c'est le père de trois cadets qui vous parle — et l'esprit des écoliers à son endroit n'est point si mauvais.

En outre, dans notre démocratie, nous devons chercher à effacer les différences de classes sociales que tendent à créer les écoles. On a beaucoup fait déjà, dans ce sens, mais c'est insuffisant, et un corps de cadets recruté comme celui de Vevey, dans toutes les écoles, et les faisant marcher, *avant le service militaire*, sous le même drapeau, contribuerait à développer davantage les sentiments de fraternité démocratique.

#### Pauvre meunier !

On dit que nous avons toutes nos petites misères en ce monde. Nous le croyons; chacun a du reste pu en juger par sa propre expérience. Il n'est pas un homme, pas une femme, quelle que soit sa position sociale, qui n'ait eu à lutter contre les difficultés de la vie ou les défauts de l'esprit humain. Les autorités même n'y échappent point.

Croyez-vous peut-être que les municipalités — même celle de Lausanne — n'ont pas aussi leurs petites querelles de ménage et que leurs membres ne fassent qu'un cœur et une âme ? Merci !... On n'y va pas du poing, nous le voulons bien, mais on le fait souvent dans sa poche.

Et le Conseil d'Etat?... Vous imaginez-vous que ces messieurs s'embrassent toujours à la pincette?... Oui, ça peut arriver en dehors de certaines séances, en dehors des questions politiques, ou après un dîner copieux et un bon verre de Désaley; on ne saurait croire ce que le Désaley peut arranger ! Aussi nous le recommandons au Comité électoral qui aura très prochainement à décider à quelle sauce les partis se mangeront.

Cependant, jamais un homme ne fut plus éprouvé par les misères de la vie et la discorde dans le ménage qu'un pauvre meunier que nous avons connu. Huit jours après le mariage, son épouse lui rendait déjà la vie amère. Il ne sut jamais ce qu'était une lune de miel.

Sa femme avait le mot partout et sur tout, critiquant les moindres actes de son mari et ne tenant aucun compte de la bonté et de la

patience de celui-ci. Sa langue n'avait aucun répit ; seul, le tic-tac du moulin pouvait lutter de vitesse avec elle.

Et cependant c'était au meunier qu'elle devait tout, car, en se mariant, elle n'avait apporté quoique ce soit dans son tablier.

Quand parfois son mari épanchait son cœur dans le cœur d'un ami, il concluait ordinairement en ces termes : « Mon cher, je les ai toutes vues, toutes entendues ! »

Un jour le brave homme tomba sérieusement malade. Sa femme en conçut de l'inquiétude, non point qu'elle fut guidée par l'amitié ou la tendresse, mais bien par le souci de son avenir ; car elle n'avait pas eu d'enfants.

Le médecin, lors de sa dernière visite, l'avait d'ailleurs préparée au fatal dénouement. Il n'y avait plus aucun espoir de guérison ; c'était l'affaire de deux ou trois semaines, au plus.

Dès lors, elle s'empessa autour du malade, auquel elle prodiguait des soins aussi assidus qu'intéressés. Et comme elle avait le don des larmes, elle en versait à discrétion.

Un jour, redoublant de tendresse hypocrite et appuyant sa joue contre celle de son mari, accablé par la souffrance, elle lui dit à l'oreille :

— Pauvre ami, je vois bien que tu vas bientôt me quitter... Oh ! je ne supporterai jamais une pareille épreuve?... Aussi ne tarderai-je pas à aller te rejoindre !

A l'ouïe de ces dernières paroles, le meunier, retrouvant tout à coup un reste de forces, se lève sur son séant, regarde sa femme en ouvrant de grands yeux et s'écrie d'une voix cassée par la souffrance :

— Eh bien, merci !... il ne manquerait plus que ça !! L. M.

**Escalier de 3512 marches.** — Un des savants les plus distingués des Etats-Unis, M. Saville, directeur du Muséum d'histoire naturelle de New-York, vient de faire paraître une étude fort curieuse sur cet escalier monumental qui se trouve à Tepoztlán, dans le Mexique.

Sa construction remonte au temps des Aztèques.

Taillé aux flancs d'une montagne d'origine volcanique, l'escalier n'a pas moins de six cents mètres de haut et conduit, sans un seul palier, à un temple sacré qui se trouve non loin du sommet de la montagne et dont il ne reste plus guère que des ruines.

Comme les marches, bien qu'assez larges, sont hautes chacune de 70 à 80 centimètres, il s'ensuit que l'ascension est des plus pénibles, voire même dangereuse. D'après M. Saville, quand on a gravi une fois dans sa vie les 3512 marches de l'escalier de Tepoztlán, si belle que soit la vue dont on jouit du sommet, on n'éprouve pas le besoin de recommencer.

**Deux écureuils.** — M. X., agent de change à New-York, vient d'épouser la fille d'un riche marchand de cuir de Chicago. Comme tant d'autres couples fortunés, ils auraient pu faire le voyage d'Europe et aller s'isoler dans une des grandes capitales de l'ancien continent. Mais ce n'est pas dans une autre patrie qu'ils voulurent cacher leur bonheur.

M. X... possède dans le « Westchester County » une maison de campagne construite au milieu d'un parc immense et bien boisé. D'un commun accord, les nouveaux mariés résolurent de limiter là leur voyage de noce. Mais dans leur maison il y a un nombreux personnel ; de plus, les visites sont fréquentes, quelquefois même des amis viennent s'y installer pour une semaine ou deux ; bref, l'isolement si cher à deux époux qui s'adorent n'était pas assez complet.

Que firent-ils?

Choisissez un des plus gros arbres du parc, l'agent de change fit construire autour du

tronc, à une hauteur de vingt pieds du sol, un petit chalet circulaire, dont le toit est formé par les branches repliées de l'arbre et qu'il fit ensuite meubler et décorer au dernier goût du jour.

C'est dans ce nid que M. et Mme X... passent leur lune de miel.

A l'aide d'une échelle de corde, les amoureux montent dans leur chalet. Arrivés sur la plate-forme qui l'entoure, ils tirent à eux l'échelle de corde ; leur isolement est alors complet et les nouveaux mariés ne sont jamais troublés par des coups de sonnette intempestifs.

Le cyclisme se développe chaque jour davantage en France.

Le nombre des vélocipèdes soumis à l'impôt se trouvait être au 1<sup>er</sup> janvier 1897 de 329,816 pour toute la France.

Pour l'année 1895, on n'avait taxé que 256,084 vélocipèdes et pour l'année 1894, 203,026. On voit combien la progression est rapide. Elle s'accusera encore plus cette année.

L'impôt a produit, durant l'année 1896, la somme de 3,272,339 francs.

#### Gueliet et la chiqua.

Gueliet s'étai einrolà dein lè z'habits rodzes, dão temps dão vilho Napoléon, et, arrevà lè, l'avâi été recrutâ dein lo troisième dè la garda, dein n'a compagni que comandâvè on Réal dè Tsapallè, proutse dè Mâodon.

Cé Gueliet étai on bon sordâ se vo volliâ ; mà l'étai einfarattâ aprés lo taba et chiquâvè destra. L'arâi bin mi pu sè passâ dè medzi què dè taba, assebin netteiyivè on paquet dè Grièchebaque tot solet ein on dzo ; l'est veré que l'ein pregnâi adé dè clliâo z'eimbougnès que cein lâi fasâi veni la djouta coumeint on tiudron,

Pè lo corps dè garda et quand l'aviont condzi, lè sordâ poivont torailli et chiquâtant què cein lâi fasâi plliési ; mà su lè reings, devant lo front, et quand montâvont la garda, n'étai pas question dè tourdzi et ni dè chiquâ, kâ, clliâo què sè fasoint accrotsi étiot bo et bin fourrâ dedein po on part dè dzo.

Lo pourro Gueliet s'est don trovâ tot eimbêtâ de ne pas poâi matsuillî tota la dzornâ coumeint fasâi ein devant, kâ, quand on a coumema d'avâi dinse oquî ti lè dzo et que tot per coup cein vo manquie, mau va ! vo z'ites tot eingrindzi !

On iadzo, què sa compagni devesâi montâ la gardâ devant la Tiolaire, io démâorâvè Napoléon, Gueliet sè trovâvè dè faqchon devant la porta dè devant, per io eintrâvont et saillivont ti clliâo que fasoint ménadze avouè l'eimpereu et coumeint l'ai avâi devant clia Tiolaire n'a granta cor, lè z'officiers vegnivont prâo soveint l'ai sè promenâ.

Don, cé dzo quie, lo capiteno à Gueliet et on autre officier, on Badoux dè Cremin, que crayo, sè promenâvant ein long et ein lardze, drâi devant la porta de la Tiolaire, à n'a veingtanna dè pas dè la guîerita io Gueliet montâvè la garda.

Stusse, qu'etâi suti, avâi fourrâ son paquet dè taba dein sa giberna et tandi què clliâo douz'officiers sè promenâvant, l'avâi vito fourrâ à catson, dein son mor, n'a pecheita chiqua et po ne pas sè férè accrotsi, l'avâi imaginâ on bié : Quand lè dou z'officiers, tot ein se promeneint, passâvant à sa drâite, Gueliet, avouè sa leingua, verivè la chiqua à gautse et quand revegnivant à gautse, fasâi lo mimo coup po férè passâ lo mougnon dè taba dein la djouta drâite, et dinse lo capiteno et l'autre ne sè démaifiâvont dè rein.

Mâ, ion dâi z'officiers s'apêcut dâo commerce et dese ào capitaine à Gueliet :

« Volliâi-vo frémâ que cé coo que montâ la garda lè devant, chiqué? »